



AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé, en séance publique, au siège de l'Agence Urbaine de Guelmim –Oued Noun **Sis Immeuble "B" Complexe Administratif SALMA, Av. Mohamed VI – Guelmim**, à l'ouverture des plis afférents aux appels d'offres ouverts sur offres de prix désignés ci-après :

N°	Objet	Caution provisoire (en Dhs)	Estimation du M.O En DH TTC	Date d'ouverture des plis
01/2022	L'Établissement du Plan d'Aménagement du Centre de la Commune de Chbika (Province de Tantan) ; ▪ L'Actualisation du Plan d'Aménagement de la Ville d'El Ouatia (Province de Tantan) ; ▪ L'établissement du Plan d'Aménagement du Centre de la Commune de Echatea El Abied (Province de Guelmim).	4 000,00	400 000.00	Le 30 Novembre 2022 à 10:00 heures
02/2022	L'élaboration des plans d'aménagement sectoriels des trois zones : ▪ Zone Industrielle - Sidi ifni, Province de Sidi Ifni ▪ Zone Legzira – CT. Tioughza, Province de Sidi Ifni ▪ Zone Tayert – CT. Abaynou, Province de Guelmim	6 000,00	600 000.00	Le 30 Novembre 2022 à 14 :30 heures

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés directement auprès du Service du Budget des Marchés et de l'équipement l'Agence Urbaine de Guelmim –Oued Noun, Sis Immeuble "B" Complexe Administratif SALMA, Av. Mohamed VI – Guelmim, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics sur le site : www.marchespublics.gov.ma ou encore à partir du site de l'Agence Urbaine de Guelmim –Oued Noun : www.augon.gov.ma .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Guelmim Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Agence Urbaine Guelmim Oued Noun à Immeuble B complexe administratif SALMA Avenue Mohamed VI B.P. : 708 – Guelmim ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposé par voie électronique sur le portail des marchés publics sur le site : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents sont tenus de présenter respectivement toutes les pièces justificatives conformément à l'article 25 du règlement précité pour les appels d'offres mentionnés ci-dessus.